



HAL
open science

Licence Administration économique et sociale

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Administration économique et sociale. 2010, Université de Perpignan via Domitia - UPVD. hceres-02036998

HAL Id: hceres-02036998

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036998>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes

Licences– Vague A

ACADÉMIE : MONTPELLIER

Établissement : Université Perpignan - Via Domitia

Demande n° S3110053671

Domaine : Droit, économie, gestion

Mention : Administration économique et sociale

Présentation de la mention

Dans le secteur Droit économie, gestion, l'établissement propose une licence Administration économique et sociale (AES). L'objectif de la filière AES, par son caractère pluridisciplinaire, vise à proposer aux étudiants une offre de formation variée (*i.e.*, juridique, économique, historique et sociale) afin de diversifier leur champ de compétence. Les débouchés professionnels recherchés sont essentiellement dans le secteur tertiaire et la fonction publique territoriale ou nationale. Les deux premières années de la licence AES comptent environ une soixantaine d'étudiants chacune.

Avis condensé

● Avis global :

L'articulation des enseignements et la composition de l'équipe pédagogique semblent répondre aux objectifs généraux d'une licence AES au travers d'un parcours étudiant diversifié. L'ensemble de la formation participe d'une large ouverture disciplinaire.

Des éléments du dossier démontrent un volontarisme dans la mise en œuvre du plan licence (sans s'y référer toujours explicitement) : stage, projet personnel professionnel, unité de méthodologie, tutorat, technique de recherche d'emploi...

La très forte mutualisation avec la licence d'Administration publique révèle une concurrence entre ces deux mentions qui présentent des objectifs similaires. De plus, il existe au sein de l'établissement un Diplôme d'Université (DU) « Préparation aux concours administratifs », de même qu'il semble exister une difficulté avec l'Institut d'Administration des Entreprises (IAE) qui n'est pas clarifiée ou du moins explicitée.

Par ailleurs, la plupart des outils de pilotage et d'évaluation soit sont très succincts ou totalement absents du dossier, soit restent à mettre en place à l'avenir. Le suivi et le contrôle s'en trouvent réduits d'autant alors même que l'autoévaluation, plus complète et réalisée au niveau central, montre l'existence d'outils de suivi.

● Points forts :

- Logique globale d'ouverture.
- Mutualisation avec la licence d'Administration publique (LAP).
- Unité méthodologique « les outils de la réussite » et projet personnel professionnel (PPP) obligatoire en 1^{ère} année.
- Stage obligatoire en 3^{ème} année.



- Points faibles :
 - Le dossier est très elliptique sur de trop nombreux points (par exemple sur le fonctionnement du pilotage, sur les indicateurs statistiques et leur utilisation, l'insertion professionnelle). Il contient également des éléments statistiques contradictoires.
 - La fiche Registre National des Certifications Professionnelles (RNCP) et l'Annexe Descriptive au Diplôme (ADD) ne sont que de pure forme et ne comportent aucune compétence précise susceptible d'être valorisée par le titulaire de la certification.
 - Le dossier n'explique pas les spécificités de la formation alors que ses débouchés sont communs avec d'autres formations dispensées dans l'établissement.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : B

- Recommandations pour l'établissement :

A l'avenir, il semble souhaitable que l'établissement formalise avec le plus grand soin le dossier en explicitant avec plus de détails l'ensemble des éléments allégués pour éviter que de trop nombreuses interrogations demeurent après la lecture de la demande. Par exemple, les chiffres fournis ne sont pas toujours complètement référencés, les tableaux statistiques sont parfois incomplets et les chiffres sont différents entre demande/fiche RNCP/auto-évaluation. Les outils de pilotage ainsi que les efforts de soutien à la réussite mériteraient d'être mieux détaillés.

Par ailleurs, l'existence d'objectifs communs et de débouchés partagés avec d'autres mentions et parcours, notamment la LAP, s'ils conduisent à une forte mutualisation des enseignements, qui ne peut qu'être soutenue, mériteraient à l'avenir un effort de clarification dans la présentation des objectifs de l'offre de formation en matière de préparation aux concours d'accès aux fonctions publiques notamment.

Avis détaillé

- 1 ● Pilotage de la licence :

Le pilotage semble structuré autour d'une équipe « pluridisciplinaire » de 5 membres formant une commission pédagogique. Elle comprend un président, un directeur, l'enseignant référent « plan licence », le responsable pédagogique « stage en entreprise » et un cinquième enseignant. Cependant, le dossier ne fournit pas assez d'informations sur le fonctionnement concret de cet instrument de pilotage de la formation tant du point de vue de l'organisation et du partage des responsabilités que de celui du fonctionnement.

- 2 ● Projet pédagogique :

Il existe un projet pédagogique en licence AES qui vise à faire de la pluridisciplinarité un atout pour les titulaires du diplôme. La structure mixte, hybride des enseignements fait écho à cette ambition. Cela se traduit par une forte mutualisation des enseignements qui peut être considérée comme un point positif. Toutefois, les débouchés affichés sont communs avec d'autres formations. Le projet pédagogique développé dans le dossier n'explique pas les points de différence avec les autres formations, ce qui interroge nécessairement sur la spécificité du projet pédagogique de la licence AES.

Par ailleurs, un élément de l'auto-évaluation, jamais repris par le dossier, pose une question quant aux contenus de la formation dispensée puisqu'il évoque une mutualisation avec l'IAE qui semble pénalisante pour les étudiants de l'AES.



3 • Dispositifs d'aide à la réussite :

La maquette et le dossier affichent une volonté de soutien des étudiants par la mise en place d'une unité spécifique en L1 « les outils de la réussite » qui comprend méthode des techniques d'expression et formation à la documentation juridique. Par ailleurs le PPP est rendu obligatoire dès la L1.

Au fil du dossier mention sont mentionnés des tuteurs. Il est également prévu de mettre en place d'un enseignant référent. Cependant, le fonctionnement de ces dispositifs n'est jamais explicité sauf dans l'autoévaluation (qui évoque 3 tuteurs pour les L1). *A fortiori*, l'impact, du moins attendu, sur la réussite des étudiants n'est pas mesuré.

Les chiffres fournis dans les différents éléments sont *a minima* contradictoires ou ne semblent pas être exploités. L'auto-évaluation reporte pourtant un taux d'abandon en L1 très important (50,77 %).

4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

L'instauration d'un TD de techniques de recherche d'emploi en L3 doit permettre le renforcement de l'insertion. Le dossier évoque une insertion professionnelle dans le secteur tertiaire en adéquation avec les objectifs poursuivis par la formation, mais le défaut d'éléments concrets en rend l'appréciation délicate. L'autre débouché semble être les fonctions publiques ; cela est d'autant plus crédible que de nombreux enseignements sont mutualisés avec la licence d'Administration publique. Ce constat introduit un risque de redondance dans l'offre globale de formation de l'établissement.

Enfin, s'agissant de la poursuite d'étude en masters à dominante juridique ou à dominante économique, le dossier ne fournit ni de statistiques ni d'enquête de suivi.